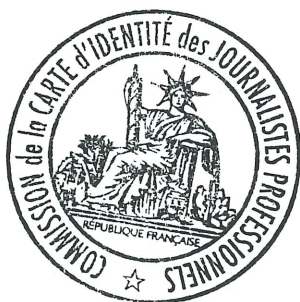


ATTESTATION

Je soussignée Bénédicte WAUTELET, présidente de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, certifie que, en raison des mesures exceptionnelles adoptées par les pouvoirs publics afin de faire face à la crise sanitaire actuelle (notamment heures de couvre-feu, confinement), la Commission a pris la décision de proroger la durée de validité de la carte de presse 2020 **jusqu'au 31 mai 2021**.

La présente attestation, qui devra être présentée par son porteur avec sa carte de presse 2020, est établie pour servir et faire valoir ce que de droit.



Fait à Paris le 19 mars 2021

Bénédicte WAUTELET